



L'histoire du temps présent

„do huet dann dack e Lämmche
mer Läif a Séil gelooss“

De Denis Scuto

L'œuvre est considérée aujourd'hui comme un sommet de la littérature luxembourgeoise. Mais, dans les décennies qui suivirent la parution de cette épopée animale satirique en 1872, avec d'abord comme indication d'auteur „vun Engem Letzebregger“, elle fut passée sous silence. En 1904, lorsque le fils de l'auteur racheta les exemplaires restants à l'imprimeur Jean Joris, 300 exemplaires à peine sur 1.000 avaient été vendus.

Il a fallu que des socialistes lui fassent de la pub. Charles Engel l'imprime dans son hebdomadaire satirique *De Lëtzebuenger* en 1896-97. Puis les premiers députés sociaux-démocrates C. M. Spoo et Michel Welter ainsi que l'écrivain Nik Welter lui consacrent des conférences au début du 20^e siècle, sur fond de *Kulturkampf* luxembourgeois autour de la place de l'Eglise dans l'Etat. L'œuvre connaît en 1909 une deuxième édition. De nombreuses autres allaient suivre. Dans son édition complète accompagnée d'explications historiques et politiques de 1987, Romain Hilgert revient sur les nombreuses tentatives de mutiler le texte ou d'amener l'œuvre „wou se n e schons ëmmer wollten: en enger kannerecher Déiregeschichtchen“.

Le *Renert* de Michel Rodange (1827-1876), l'instituteur au salaire de misère, le piqueur cantonal aux dix enfants, né il y a presque 190 ans à Waldbillig, est beaucoup plus que cela. Le *Fuuss am Frack an a Maansgrësst* représente une critique et une analyse profonde de la société luxembourgeoise de l'époque et des années de crise 1867-1872. Il se moque des maîtres de forge, des notables, des curés. Comme pour toute grande œuvre littéraire et critique, bien des passages restent d'une actualité brûlante. Dans le IV^e chant, au vers 65, le renard nous présente le curé de Marnach:

„Du maachen se mech Schéifer zu Maarnech op der Strooss, do huet dann dack e Lämmche mer Läif a Séil gelooss.

A wou ech konnt erdappen e Bëtschel an em Eck, do gong ech mer et schnappen A schlefen hannert d'Heck.

A koumen d'Baure kloen, da sot ech: 't war de Wollef', a fong een un ze kräischen, dann hun ech alt gehollef.

Op eemol sténken d'Lompen! 't war duerch en Heeschbouf, deen hat méng Grëff a Geste gesin, a munnech Prouf.

D'ganz Land war op de Bengen, d'Néckloshaus an d'Gerichter, d'Gendaarmen a vill Feeschter an all déi schro Gesichter.

Mäi Komper, kuckt, Här Pater, e frumme brave Krësch, dee koum mech avertieren: Du sinn ech dann entwësch.

Drop huet fir mech mäi Komper séng Zeitonk voll geluen. En hätt, mortjën, mam Schwieren all Riichter bal bedruen.



Série de quatre caricatures dans la *Wäschfra* du 21 mai 1870 sur une pratique appliquée systématiquement par l'Eglise catholique. Dans ce cas-ci: aide à la fuite du curé violeur de Marnach; condamnation par justice civile; cachette en Allemagne; refuge aux Etats-Unis.

E wosst der Saach mech schëlleg a schwiert, ech wär et nët; du koumen zwanzeg Lamer, déi zeien dat an dët.

Drop gouf ech du verurteelt in contumacium; ech duecht: Dir kënn mech klibben, sobald ich wiedrum kumm.“

De Schéifer vu Maarnech an seng Komperen

Comme l'ont expliqué Romain Hilgert et avant lui les commentateurs du *Renert* Martin Klein (en 1896) et Joseph Tockert (en 1927), Michel Rodange raconte ici une affaire judiciaire retentissante de 1869. En mai 1869, des habitants de Marnach alarmèrent le parquet de Diekirch sur une affaire de viol d'enfants de la paroisse par le curé du village, Pierre Frieden. Averti par le vicariat apostolique qui a ses contacts au parquet, le curé est – comme on dirait aujourd'hui – exfiltré du pays, se réfugiant d'abord à Aix-la-Chapelle pour ensuite gagner les Etats-Unis via Anvers. Il est condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité. Nommé curé de paroisse à New York, puis à Baltimore, il y meurt en 1902, impunément.

Le *Luxemburger Wort* avait présenté le curé comme victime. Les coupables étaient pour le *Wort* les „Heeschbouwen“ et les familles qui l'avaient accusé de viol. Voici ce qu'écrit le journal clérical le 13 juillet 1869: „An den Straßen von Marnach (...) liegen viele kleine Hütten und Baracken, zum größten Theil bewohnt von allerlei hergelaufenen Menschen, worunter recht verkommene und liederliche, die auf Märkte und Kirmessen im Lande herumziehen, und meistens vom

Betteln sich ernähren. Die Kinder dieser Familien sind verwahrlost (...).“ Le *Wort* ajoute ensuite une couche: „solche elende, beschmutzte und mit Lumpen bedeckte Geschöpfe, bei deren Anblick selbst dem verkommensten Wüstling die sinnliche Lust zu frevelhafter That verginge“. Des enfants que le curé, en bon berger, aurait pris en charge. Un curé respecté dans la paroisse, de bonne famille. Pierre Frieden, un martyr qui n'aurait finalement eu d'autre choix que de suivre l'évangile de Matthieu: „Wenn sie (eure Feinde) euch in einer Stadt verfolgen, so fliehet in eine andere.“

Trois ans plus tard, le 6 juillet 1872, le journal satirique *D'Wäschfra* revient sur la bassesse du monde clérical dans cette affaire: „Es sind dieselben Menschen, welche einen scheußlichen Verbrecher aus ihrer Mitte zum Märtyrer von Marnach stempelten und dem Arme der weltlichen Gerechtigkeit entzogen, um ihn über die Gewässer zu bringen, allwo er mit ungeschwächter Kraft fortfahren kann, seine Tugend auszuüben; Es sind dieselben Menschen, deren Chef sich nicht entblödete, die geschändeten Kinder als zu zerlumpt und abstoßend darzustellen, als daß ein Priester zum Verbrecher an ihnen hätte werden können.“

Michel Rodange, le père du *Renert*, se serait réjoui qu'un demi-siècle plus tard, en 1913, l'instituteur Hever de la commune voisine de Waldbillig, Medernach, ait eu le courage de témoigner contre le curé Laux, accusé de viol sur mineurs. Laux fut, lui aussi, condamné aux travaux forcés. Par contumace comme Frieden et d'autres, car l'Eglise avait assuré sa fuite à l'étranger. L'instituteur Hever, de son côté, fut, sur demande du nouveau curé, licencié par un vote à l'unanimité du conseil

communal de Medernach, d'obédience clérical. Sur initiative du bourgmestre anticlérical Emile Mark, le conseil communal de Differdange l'accueillit en le nommant instituteur dans la ville du bassin minier.

It takes a village to rape a child

En 2010, dans le *Lëtzebuenger Land*, la journaliste Ines Kurchat a écrit un article sur les viols commis dans les années soixante sur dix garçons de 7 à 10 ans, issus de familles pauvres, par le curé Fonck de Biwer. Une belle continuité apparaît donc, non seulement dans les abus sexuels commis par des hommes d'église, 'Eisen Här', dans les villages du *Marienland* Luxembourg, mais aussi à travers la loi du silence autour de ces pratiques. Ceux et celles qui osaient briser cette loi du silence, s'exposaient au risque d'être exclus socialement de la communauté locale. Au Luxembourg comme à l'étranger, la plupart des affaires continuèrent ainsi à être étouffées.

Il faut attendre 2002 avant que l'Eglise catholique n'aborde vraiment le sujet des abus sexuels sur mineurs. Le scandale d'abus sexuels dans l'archidiocèse de Boston, dévoilé par le *Boston Globe*, a joué le rôle de déclencheur. Le journal a révélé qu'environ quatre-vingt prêtres du diocèse avaient, pendant des décennies, abusé sexuellement des 'agneaux' de leurs paroisses, des dizaines d'enfants, souvent de familles pauvres. Des prêtres pédophiles couverts systématiquement par le cardinal Law, archevêque de Boston. Pour leur travail d'investigation, les journalistes furent récompensés par le Prix Pulitzer. Le film sur le scandale d'abus sexuels à Boston, *Spot-*

light, sorti l'année dernière sur les écrans montre comment l'omertà a fonctionné non seulement au sein de l'Eglise, mais dans la ville, où policiers, avocats, voire les victimes qui avaient honte ont construit ce mur du silence. Le procureur Mitch Garabedian, qui a obtenu des millions de dollars en guise de dédommagement pour les victimes de l'archidiocèse de Boston, déclare dans le film: „If it takes a village to raise a child, it takes a village to abuse one.“ Il est symptomatique que les recherches furent initiées par un 'outsider', le nouvel éditeur du *Boston Globe*, extérieur au microcosme bostonnais.

Suite aux révélations du *Boston Globe*, le pape Jean-Paul II est contraint par l'opinion publique mondiale de prendre des mesures. La *Charte de protection des enfants et des jeunes* de l'Eglise catholique américaine prévoit que tout prêtre soit suspendu dès les premières accusations et que la justice soit saisie. Début 2010, le vent de réformes se lève enfin au Luxembourg. L'Eglise catholique installe une hotline destinée à recueillir les plaintes et les témoignages de victimes d'abus sexuels et organise des auditions des victimes. A la suite du rapport accablant écrit par les responsables de la hotline, l'Eglise leur présente ses excuses. (Des entretiens ont depuis également été menés et enregistrés avec des victimes de violences dans les homes de la Congrégation des années 1950 aux années 1970, dans le cadre d'un projet de recherche à l'Université du Luxembourg, sous la direction de Claude Haas et Kathrin Meß.)

Ces initiatives tardives, presque un siècle et demi après la parution du *Renert* de Michel Rodange, continuent néanmoins à être remises en cause. Par les tentatives d'étouffer encore et toujours des affaires de pédophilie comme celle concernant, cette année, le diocèse de Lyon du cardinal Barbarin. Par les tentatives, aujourd'hui comme il y a 150 ans, de renverser les rôles en présentant les coupables en victimes et les victimes en coupables. Voilà le spectacle affligeant qu'offre le procès actuel dans lequel l'ancien curé de Belair est inculpé de viol commis sur un mineur en 2008. Une partie de la communauté paroissiale fait bloc autour de l'„honorabile“ serviteur de l'Eglise catholique et le présente comme victime. Un air de déjà-vu. Le 13 juillet 1869, le *Luxemburger Wort für Wahrheit und Recht* défendait ainsi le curé de Marnach: „Weil er seine Unschuld bis zum letzten Augenblicke bei Allen, mit denen er sprechen konnte, feierlich betheuert hat, und weil alle rechtschaffene Pfarrkinder von Marnach ihn für unschuldig halten.“



Lauschert och dem Denis Scuto säi Feuilleton op Radio 100,7, all Donneschdeg um 9.25 Auer (Rediffusion 19.20) oder am Audioarchiv op www.100komma7.lu.